



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 7 MARS 2024

L'Assemblée Générale ordinaire s'est ouverte à 18H avec 80 membres présents ou représentés sur 99 adhérents au 31 12 2023.

Avant de présenter le rapport moral, Hélène Burguero a rappelé au souvenir de tous Robert Rinn, Maurice Acher et Jacques Chust décédés en 2023 et Léo Lecki et Paul Odoux décédés au cours de ce trimestre.

Rapport moral Hélène Burguero

La situation du club

A ce jour, le club compte 99 membres, 77 licenciés et 22 sympathisants contre 85 licenciés et 26 sympathisants lors de l'exercice précédent : 15 personnes n'ont pas renouvelé leur adhésion, un décès, un départ en province, plusieurs pour maladie ou abandon du bridge en club et un licencié est devenu sympathisant ; par ailleurs, nous avons accueilli 4 nouvelles adhérentes (2 licenciées et 2 sympathisantes) ainsi que 3 élèves et 3 sympathisants de l'année dernière ont pris leur licence chez nous et, enfin 4 sympathisants n'ont pas renouvelé leur adhésion.

Au niveau du Comité du Val de Seine, il y a eu une augmentation de 1,5% du nombre de licenciés, hors scolaires, soit 5.146 licenciés au 30 juin 2023 avec une grande disparité entre les clubs. Il faut rappeler que le Comité s'est fixé un objectif de 7.000 licenciés au 30 juin 2026.

Selon les directives du Comité du Val de Seine, nous avons nommé un membre de notre comité, Patrick Garriot, référent du développement et c'est lui qui est en lien avec la Mairie de L'Isle Adam pour les opérations associatives qu'elle met en place.

Comme tous les ans, nous avons participé au forum des associations en septembre 2024 mais, cette année, nous n'avons eu que 5 contacts et seules 3 personnes ont donné suite pour intégrer les cours de 1^{ère} année.

Il semble que beaucoup de clubs ont rencontré ce même problème dû, probablement en partie, à la forte chaleur qu'il faisait ce jour là.

Au comité, nous avons décidé d'être présent, autant que faire se peut, aux manifestations organisées par la Mairie et ce, pour deux raisons : participer à la vie de L'Isle Adam et remercier ainsi la Mairie pour les excellentes relations que nous avons avec elle et qui se concrétisent par la gratuité des salles qui nous sont prêtées en fonction de nos besoins.

Par ailleurs, notre présence nous permet d'essayer de faire connaître le bridge.

Nous avons donc participé, pour la première fois, à l'opération Octobre Rose grâce à une douzaine de nos adhérents qui ont répondu présents pour la marche organisée ce jour là et le B.V.O.S. a fait un don de 100€ en son nom.

A noter que cette notre participation a été soulignée par la mairie lors d'une réunion des associations.

La mairie a sollicité, en juin dernier, toutes les associations pour proposer la candidature d'un de leurs membres au mérite bénévole.

Le comité avait décidé de présenter le dossier d'Elizabeth Vaillant qui a été retenu et Monsieur Sébastien Poniatovski lui a remis la médaille du bénévolat, lors d'une réunion, le jeudi 29 février.

La participation aux tournois et aux compétitions

Le tableau « Moyenne des paires par type de tournoi » montre que, malgré une baisse d'un peu plus de 10% du nombre de nos adhérents, le nombre de paires en tournoi a légèrement augmenté.

Au cours de l'AG de l'année dernière, il avait été décidé de faire des simultanés lors de chaque tournoi puisqu'il est plus intéressant de se comparer à un nombre important de joueurs.

Depuis octobre 2023, nous avons arrêté les tournois Réalbridge car la participation était insuffisante.

Deux nouveautés ont été mises en place, suite à l'AG de 2023 :

- mise en place d'un groupe Whatsap permettant de se trouver un partenaire pour les tournois et nous avons supprimé le jokariat.
- possibilité donnée par la FFB, à un joueur isolé de s'inscrire pour un tournoi, nous avons écrit à Laurent Thuilliez en ce sens en février 2023.

Afin de faciliter la mise en place des tournois, nous vous demandons de vous inscrire, au plus tard la veille au soir (dans la mesure du possible).

Au niveau des compétitions, les adhérents du club sont très participatifs puisque sur 77 licenciés 33 participent à au moins une compétition.

Par exemple, cette année, 4 équipes ont participé aux Interclubs, 6 paires au challenge d'hiver...

La saison prochaine, à la demande de plusieurs groupes du nord du Val de Seine, Laurent Thuilliez va faire jouer à Montmorency, la 1^{ère} phase des tournois par paire « performance ».

Il s'est engagé à ce qu'il y ait au moins 15 tables et ce sera en simultané avec Feucherolles.

L'enseignement

Cette année, seulement 3 élèves ont démarré les cours de 1^{ère} année et l'un d'entre eux a abandonné après les 10 cours gratuits...

Au club de Bouffémont, il n'y a aussi que 2 élèves, Marie-Jo Bourlon les réunit une semaine à L'Isle Adam et une semaine à Bouffémont.

Il y a 9 élèves en 2^{ème} année et en année de perfectionnement.

Les cours de Pascal Chalibert réunissent une moyenne de 14 participants, à raison d'une ou deux fois par an.

Enfin les séances de coaching sont suspendues puisque les élèves concernés en début d'exercice ont intégré les tournois.

Dès que Marie-Jo le jugera possible pour les élèves de 1^{ère} année, nous remettrons en place ce principe du coaching qui s'est avéré très positif pour intégrer les élèves au club.

Le SEF 2024 est sorti, nous avons fait une première commande, si certain d'entre vous souhaitent en commander, adresser un mail à Hélène pour faire une nouvelle commande groupée.

Concernant la cafeteria, un grand merci pour votre participation car vous êtes nombreux à apporter quelque chose pour le goûter.

Nous apportons deux modifications au principe actuel :

- remplacer les gobelets en carton par des mugs qui seront lavés par les utilisateurs.

Si vous avez des mugs au fond de vos placards, vous pouvez les apporter...

- le club continuera à offrir le 1^{er} café, les suivants seront à 50 centimes.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Compte-rendu de l'exercice comptable 2023 Guy Delorme

« Le compte de résultats et le bilan 2023 vous ont été transmis par Hélène et seront joints au présent compte rendu.

Les comptes qui vous sont présentés ce jour ont été audités par Jean Poirson et Hubert Tardif et leur rapport va vous être présenté après ce compte rendu.

L'exercice 2023 s'est terminé avec un déficit de 574,83 € après trois années bénéficiaires.

On peut remarquer dans le compte de résultat que l'école dégager un bénéfice de 961€, alors que dans une année normale le bilan école est équilibré. Merci à Marie Noelle Brulé qui a assuré l'intérim entre Catherine et Marie José sans vouloir être rémunérée.

Ce qui veut dire que le résultat normal devrait se situer à un déficit d'environ 1500€.

Nous avons eu une dépense de 250€ pour le stage d'arbitre de Pascal Aubry et l'augmentation des tournois simultanés a généré des charges supplémentaires.

La rétribution à la fédération à chaque tournoi du club est passée de 1,14€/ paire à 1,40€(plus de 20% d'augmentation).

Les inscriptions aux interclubs et autres se sont montés à 930€.

D'une manière générale nos recettes ont régressé dans le temps vu la diminution du nombre de membres, alors que les dépenses de festivités qui représentent un gros poste sont restées à un niveau élevé (4000€ net) et des charges extérieures ont augmenté fortement.

La situation bancaire du club est toujours solide mais il est nécessaire de nous adapter au nouvel environnement tout en maintenant l'attractivité du club.

Il est nécessaire de trouver des solutions pour équilibrer d'une manière pérenne les charges et les recettes de fonctionnement courant.

Hélène va vous en parler plus en détails.

A noter qu'en 2024 nous allons remplacer tous les cartons de biddings qui sont souvent dans un triste état. Dépense prévue environ 1100€. »

Rapport du vérificateur aux comptes Jean Poirson

« Comme chaque année, Hubert Tardif et moi-même avons procédé à la vérification des comptes du club de Bridge des Vallées de l'Oise et du Sausseron, comptes arrêtés au 31 décembre 2023.

La vérification a porté sur la période du 01 janvier au 31 décembre 2023.

Nous nous sommes assurés de la concordance des comptes de banque à cette date avec les relevés de compte.

Les dépenses et les recettes enregistrées au cours de l'exercice ont été vérifiées.

Je certifie donc les comptes du club de Bridge des Vallées de l'Oise et du Sausseron tels qu'ils sont présentés et formule les réserves d'usage dans la mesure où des faits et des documents susceptibles de modifier les résultats n'auraient pas été portés à ma connaissance.

En conséquence, je demande à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes du club de Bridge des Vallées de l'Oise et du Sausseron pour l'année 2023.

Nous pouvons tous remercier Guy Delorme pour le soin et la grande rigueur avec lesquels il gère la comptabilité du club. »

Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

Election des vérificateurs aux comptes

Jean Poirson se représente en tant que vérificateur aux comptes et Hubert Tardif en tant que suppléant.

ils sont élus à l'unanimité.

Conséquences de la perte enregistrée pour l'exercice 2023 Hélène Burguero

Le comité du 31 janvier 2024, au vu du compte de résultats pour l'exercice 2023, a décidé :

- de passer le ticket de à 2,70 €, soit le carnet de 10 tickets à 27,00€ et ce, à compter de l'AG
- concernant les interclubs, le club continuera à prendre en charge le coût de l'inscription de chaque équipe mais les joueurs donneront un ticket pour chacune de leur participation en tournoi interclubs.
- concernant la coupe Allenet, le club ne prendra plus en charge le coût de l'inscription de l'équipe.

Une fois ces dispositions prises, un budget prévisionnel, établi sur la base des dépenses actuelles du club, montre que le déficit serait toujours de l'ordre de 1.500€ hors intérêt du livret et hors dépenses exceptionnelles (cf tableau 1 du budget prévisionnel).

Le comité a décidé de proposer aux adhérents lors de l'AG, le choix entre deux scénarios :

- solution 1 : la fête à Anserville est maintenue, chaque adhérent réglant une participation de 30€ et pas de ticket demandé mais la pour la fête de Nesles, chaque participant apporte quelque chose et un ticket est demandé.

Dans cette hypothèse, le budget est équilibré, hors intérêt du livret et hors dépenses exceptionnelles (cf tableau 2 du budget prévisionnel)

- solution 2 : la fête d'Anserville est supprimée et la fête de Nesles est assurée par le club et pas de ticket demandé.

Dans cette hypothèse, le budget est un peu excédentaire, hors intérêt sur livret et hors dépenses exceptionnelles (cf tableau 3 du budget prévisionnel)

La solution n°1 a été retenue à la grande majorité des adhérents.

Questions diverses

Deux adhérentes sont intervenues pour demander pourquoi nous faisons autant de Rondes de France et quel plaisir, il y avait à confronter ses résultats à 800 personnes.

Nous avons rappelé que c'était suite à une décision de l'Assemblée Générale de février 2023 qu'il avait été pris la décision de faire un maximum de simultanés et notre planning actuel est donc le suivant :

- tournois de régularité les 5èmes jeudi et 5èmes vendredi
- Rondes de France : 1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème} jeudi 2^{ème} et 4^{ème} vendredi
- Simultanet : 1^{er} et 3^{ème} vendredi
- Trophée du Voyage : 3^{ème} jeudi

(Remarque : si les Rondes de France et le Trophée du Voyage affichent un classement en fonction des résultats de chaque donne, le Simultanet établit un classement handicap : à chaque paire est affecté un bonus, variant de 8% à 0%, calculé en fonction de l'indice de valeur FFB de chacun des deux joueurs)

La très grande majorité des adhérents a souhaité maintenir le planning actuel des tournois.

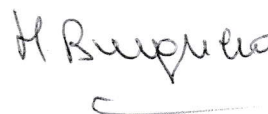
Aucune autre question étant débattue, l'AG prend fin à 18H30 et est suivie d'un apéritif.

Fait à l'Isle Adam le 19 Mars 2024

Philippe Fontaine, vice président



Hélène Burguero, présidente



Vous trouverez ci-joints les tableaux suivants :

- nombre d'adhérents
- moyenne des paires par type de tournoi
- le compte de résultat au 31 12 2023
- le bilan au 31 12 2023
- le budget prévisionnel tableau 1
- le budget prévisionnel tableau 2
- le budget prévisionnel tableau 3